

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **23 (1878)**

Heft (4): **Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse**

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE DES ARMES SPÉCIALES

Supplément mensuel de la REVUE MILITAIRE SUISSE, n° 4 (1878.)

L'ARTILLERIE DE LA MARINE AUX ÉTATS-UNIS

La guerre de la sécession, chacun le sait, fit prendre à l'artillerie américaine un essor prodigieux qui étonna à juste titre les militaires des différents pays. Cependant, depuis lors, peu de progrès ont été réalisés et il nous a paru intéressant de donner quelques détails sur l'artillerie par excellence des Américains : l'artillerie de la marine. Nous puisons ces renseignements dans une publication remarquable : *Le mémorial de l'artillerie de la marine*, paraissant à Paris.

L'artillerie de la marine américaine présente un contraste frappant avec celle des marines européennes. Tandis que l'emploi des canons rayés s'est généralisé en Europe, où leur supériorité sur les canons lisses est incontestée depuis quinze ans, les Etats-Unis ont persisté jusqu'à ce jour dans l'emploi des pièces à âme lisse.

Le problème posé à l'artillerie par l'adoption universelle des navires cuirassés a été envisagé en Amérique sous un point de vue différent de celui qu'avaient choisi la France et l'Angleterre, et il y a reçu une autre solution. Au lieu de chercher à perforer les plaques, on a voulu demander à l'effet d'écrasement produit par le choc d'une masse considérable la dislocation et la destruction du navire ennemi.

On s'est donc borné à l'accroissement des calibres pour obtenir l'augmentation de force vive dont les projectiles de l'artillerie moderne ont besoin pour lutter contre la cuirasse.

Il en résulte que les plus puissantes bouches à feu de la marine américaine sont aujourd'hui des pièces lisses : les canons rayés n'ont été admis en service que pour des pièces de calibre relativement faible.

Le contraste signalé entre les systèmes d'artillerie adoptés sur l'ancien et sur le nouveau continent se retrouve dans la nature du métal et dans le mode de construction des bouches à feu.

Ainsi, en Europe, tout en remplaçant les canons lisses par des canons rayés, on renonçait aussi à l'emploi exclusif de la fonte pour les gros canons de marine et de côte, et la résistance de ce métal était jugée insuffisante en considération des efforts exigés par le tir contre les cuirasses des navires.

Quelques puissances, comme l'Allemagne, adoptaient des canons entièrement construits en acier ; d'autres, comme la France, se bornaient à renforcer les canons en fonte par un frettage et un tubage méthodiques en acier ; d'autres enfin, comme l'Angleterre, faisaient intervenir à la fois l'acier et le fer forgé dans la construction des nouveaux canons. Mais, si les moyens employés variaient dans chaque pays suivant les productions de son industrie nationale et ses ressources budgétaires, la nécessité de sup-